



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du jeudi 29 novembre 2012

GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS

00-4	STATIONNEMENT – CONCESSION/CONSTRUCTION DU PARC « PRE AUX PECHEURS » PRISE EN CHARGE D'UNE ÉPAVE ANTIQUE LORS DES FOUILLES – CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – AVENANT N°2 – AUTORISATION DE SIGNATURE
04-4	MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE – VESTIGES DU PRE DES PECHEURS – CRÉATION D'UN CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE À ANTIBES – CONVENTION CADRE ET CONVENTION ANNUELLE AVEC L'ÉTAT – AUTORISATION DE SIGNATURE

Nous nous félicitons de ne pas avoir voté l'avenant N°1 dont le contenu, avec la répartition des coûts, vous amène à nous présenter ce nouvel avenant qui impute une nouvelle dépense à la commune et donc aux contribuables antibois.

Je vous rappelle votre engagement « ce nouveau parking ne coûtera rien aux Antibois, c'est cela l'avantage d'une DSP ».

La précédente facture s'élevait à 1 million 525 000 €, celle-ci à 451 345 €. Nous sommes pratiquement à 2 millions d'euros.

Pourtant, c'est bien la société Q-Park, par sa filiale Serimmo, qui a en charge la construction, l'exploitation en affermage du parking + ceux de La Poste et des Frères Olivier.

On pourrait penser qu'elle assume ce genre de dépense. D'autant que l'on pouvait imaginer faire quelques trouvailles sur ce site.

Pour cela, il aurait fallu intégrer au cahier des charges, la prise en compte de la totalité des frais pour le bénéficiaire comme prévu à l'article L523-8 du Code du Patrimoine qui fait supporter ce coût à l'aménageur ! Libre à celui-ci de le répercuter.

Si vous le permettez, je dirai quelques mots sur le rapport 04-4 qui est intimement lié à celui-ci.

Nous voterons cette délibération tout en étant attentifs à ce que l'on ne reproduise pas l'erreur de la salle d'exposition du Val Claret. Franchement, ce « hangar » qui devait être ouvert au public à la rentrée n'est pas digne des pièces exposées. Au ce sujet que sont devenus les vestiges de la nécropole découverte à cet endroit ?

Pour revenir au site TDF, ces vestiges ont besoin de lieux accueillants et correspondants à l'image des objets présentés.

Les locaux choisis nous semblent être en conformité, encore faudra-t-il les aménager. Comme il faudra être attentif aux servitudes, aux accès, aux stationnements. Ce quartier commence à être saturé en terme de circulation, il faut donc prévoir une augmentation significative des transports en commun.

Dernier point, un comité scientifique sera créé sans aucun élu, monsieur le DGS siège lui mais pourquoi pas l'élue en charge de la Culture ?